

Neuchâtel, le 18 juin 2021

Le plan Canicule réactivé à Neuchâtel

Les températures frôlant les 30 degrés depuis quelques jours, la Ville de Neuchâtel réactive son plan Canicule. Un courrier sera envoyé cette fin de semaine aux personnes âgées de 75 ans et plus domiciliées dans la commune, leur proposant de s'inscrire pour solliciter une aide. Elles pourront recevoir alors des appels téléphoniques pour s'enquérir de leur état de santé, voire des visites sur inscription préalable. Cette prestation lancée en 2019 a connu un vif succès ces deux derniers étés.

Le plan « canicule – grand froid », décliné en versions estivale et hivernale, reprend donc du service en ces temps de grandes chaleurs. Son but : permettre à toute personne dépendante ou en état de vulnérabilité de recevoir un appel, puis éventuellement une visite d'un-e auxiliaire de santé pour s'assurer que tout va bien. Cette action est menée en collaboration avec la Croix-Rouge neuchâteloise.

Nouveaux risques environnementaux

« Notre société se doit de protéger les personnes les plus vulnérables contre les nouveaux risques environnementaux auxquels nous sommes confronté-e-s, et parmi ceux-ci des épisodes de forte chaleur plus intenses et plus fréquents », indique Nicole Baur, conseillère communale en charge de la santé et de la famille. *« Nous mettons donc progressivement en place toute une série d'outils de prévention et de veille adaptés à ces changements. »*

Un courrier est envoyé à toutes les personnes de 75 ans et plus domiciliées sur le territoire de la commune, groupe privilégié de ce plan canicule. Les recommandations sont de bien s'hydrater et de manger en suffisance et léger, de se protéger du soleil et de ne pas exagérer les efforts physiques. *« L'état de santé des personnes les plus fragiles peut vite se dégrader en période de fortes chaleurs. Il est donc important de se montrer solidaire en prenant par exemple des nouvelles de ses voisin-e-s »,* précise Brigitte Brun, déléguée aux personnes âgées et à la santé.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires:

Nicole Baur, conseillère communale, Ville de Neuchâtel, tél. 032 717 74 02, nicole.baur@ne.ch

Brigitte Brun, déléguée aux personnes âgées et à la promotion de la santé, tél 021 718 78 30, brigitte.brun@ne.ch

Je veux m'inscrire, comment faire ?

Les personnes de 75 ans et plus ou en situation de handicap, domiciliées dans la commune de Neuchâtel peuvent s'inscrire :

- en remplissant un formulaire sur le site www.neuchatelville.ch/chaudfroid;
- en téléphonant au 032 717 70 70
- par retour de courrier au Service de la protection et de la sécurité, Faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel

En cas de forte chaleur, les personnes inscrites seront contactées par téléphone et au besoin, recevront une visite à domicile.